

EDITO

Créée en 2001, la certification CBQ+ a fait ses preuves

Depuis 2001, sous le pilotage de FIBOIS 07/26 et depuis 2006, sous un pilotage conjoint FIBRA/FIBOIS 07/26, la certification connaît une croissance régulière en nombre de fournisseurs certifiés et en volume :

- 2007 : 8 entreprises pour 20 516 Map certifiés
- 2008 : 13 entreprises pour 27 500 Map certifiés
- 2009 : 20 entreprises pour 86 000 Map certifiés.

En 2010, est validée une révision de référentiel qui porte sur :

- la modification du domaine d'application sur l'origine des produits
- l'extension de la certification aux granulés.

- la possibilité pour une entreprise, de rentrer dans la certification en mono-site (qui permet un développement national de la certification).

Cela laisse présager de nouvelles orientations pour la certification, avec une ouverture sur le marché des granulés de bois en vrac, et la possibilité pour les entreprises nationales d'adhérer à une démarche régionale. D'autre part, je me réjouis de l'intérêt que portent mes homologues régionaux à la certification. En effet l'interprofession d'Ile de France étudie la possibilité de mettre en place la certification. D'autres régions sont en cours de réflexion.

Michel Faber, Directeur de FIBRA

Chaleur Bois Qualité + est une démarche de certification élaborée selon un référentiel AFAQ Service Confiance® qui intègre sept engagements de service dont les bénéficiaires sont les utilisateurs de combustibles bois pour chaudières automatiques. Le respect de ces engagements est un gage de développement fiable et durable de la part des fournisseurs et permet ainsi de professionnaliser le marché du bois énergie. Cette certification reflète le niveau de performance du fournisseur et rassure le client en lui évitant les désagréments occasionnés par un combustible non adapté à sa chaudière ou une rupture d'approvisionnement.

RETOUR SUR ...

Le salon Bois Energie de Saint-Etienne

Le salon Bois Energie s'est tenu du 18 au 21 mars 2010, à St Etienne. Un grand succès pour cette édition délocalisée, historiquement tenue à Lons le Saunier. 15 800 personnes se sont rendues sur le salon, ce qui est comparable à 2009.

Pour la première fois, FIBRA et son réseau d'acteurs bois énergie ont

exposé leurs travaux. La certification « Chaleur Bois Qualité + » était à l'honneur sur 9 m² animés par les professionnels certifiés dont nous salvons le dynamisme, moteur pour la certification. Car qui mieux que des professionnels peut parler de cette démarche ?

La certification CBQ+ fut présentée lors de conférences sur le salon. Documents en téléchargement sur le site www.boisenergie.com.



Cette journée a permis de décrire l'enjeu interprofessionnel, le fonctionnement de la structure de pilotage, et d'entendre les professionnels engagés dans la démarche. Parmi les 6 régions présentes, Bourgogne, PACA, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon et Auvergne sont intéressées pour transposer la démarche. Notons que la certification se met en place en Ile-de-France et prochainement en Poitou-Charentes.

Réunion inter régionale

Le 22 avril dernier, une réunion interprofessionnelle s'est tenue à Lyon au sujet de la certification « Chaleur Bois Qualité + ». Forte de son succès en Rhône-Alpes, la démarche a suscité intérêt et curiosité de la part des autres interprofessions régionales.



LES FOURNISSEURS

Nouveaux entrants dans la certification 2010

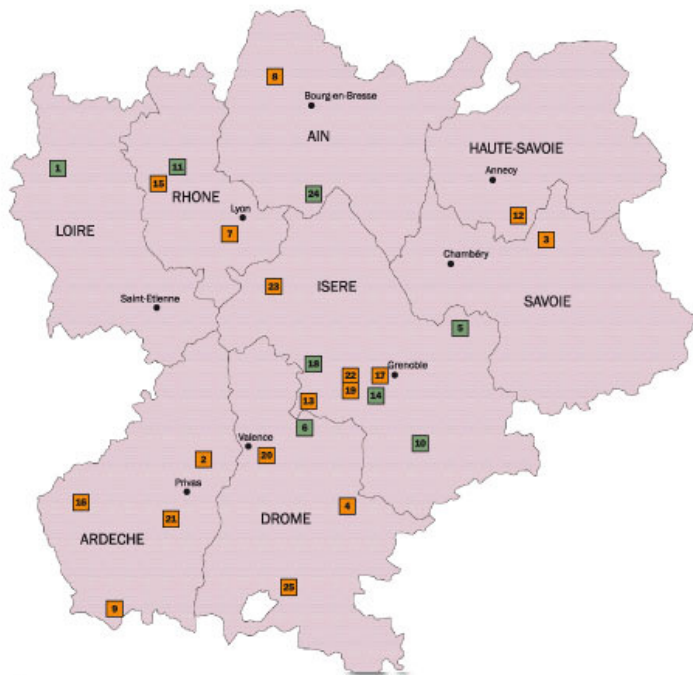
Pour la plaquette :

- > Scierie Champollion (38)
- > Coforêt (69)
- > SARL Abattage Oblette (42)
- > SAS Barraquand (26)

Pour le granulé :

- > Natural Energie (26)
- > Vert Deshy (01)

Retrouvez tous les fournisseurs sur www.chaleur-bois-qualite-plus.org



TEMOIGNAGE Bois Energie Services

M. Terry, gérant de BES (Bois Energie Service), entreprise iséroise certifiée depuis 2008.

Gérant d'une petite entreprise d'exploitation forestière, créée en 1987 et d'une société d'élagage employant 7 personnes depuis 2001, M. Alain Terry a pris la décision en 2006 de recycler intelligemment les bois issus des abattages et des tailles d'où son adhésion à la filière bois énergie. Sa production de bois déchiqueté provient d'arbres abattus lors de l'entretien des berges et de l'achat de coupes de châtaigniers non destinés à la fabrication de piquets.

Son équipement est constitué de : remorque forestière, broyeur MUS MAX T7, semi-remorque fond mouvant 90 m³, bennes Ampiroll 25 m³, bennes agricoles 30 m³, camion souffleur Romanet 15 m³.

Il produit de la plaquette forestière G30 (70% feuillus, 30% résineux), 18 % humidité en début de saison de chauffe, 16% d'humidité fin de saison, pour un volume de 2800 m³.

Pour en savoir plus : www.bois-energie-services.com

Voici son témoignage.

Quel est votre process ?

Stockage bois sur sites d'exploitation pendant un an, broyage en Août et Septembre, transport copeaux du site d'exploitation à la plateforme de stockage, stockage copeaux sous hangar.

Pourquoi avoir choisi d'être certifié ?

>Le choix de répondre à la certification CBQ+ m'a paru nécessaire et essentiel pour prouver que je produis de la marchandise de très bonne qualité et cela depuis 2008.

Le client demande-t-il la certification ?

Le particulier n'est pas très demandeur de la certification mais pourtant très attaché à la qualité du produit. Les collectivités se réfèrent à la certification mais surtout n'obéissent qu'aux prix.

Arrivez-vous à vendre votre combustible à un meilleur prix grâce à la certification ?

Non, le surcoût d'investissement induit par la traçabilité, la qualité du produit

ne peut pour le moment être pris en compte dans le prix de vente du combustible.

Avez-vous des souhaits, propositions particulières pour la certification ?

Je souhaite que les collectivités soient tenues de s'approvisionner auprès de fournisseurs certifiés CBQ+.

Avez-vous un message à faire passer à la filière, à l'interprofession ?

Nous devons être très vigilants pour l'attribution de la certification, la mise en place de contrôles et ne pas renouveler la certification de façon automatique.

“Je souhaite que les collectivités soient tenues de s'approvisionner auprès de fournisseurs certifiés CBQ+.”



BLOC NOTES

>Comité de Pilotage : 11 mai 2010, 14h30 à FIBRA (Lyon 7ème)

>Démarrage Audit blanc : mai – juin 2010